

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 19 décembre 2019

Date de l'annonce publique : 09/12/2019

Date de la convocation des conseillers : 09/12/2019

Présents	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BALLMANN, conseillère ; BERGER, conseiller ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Absent(s)	./.
Référence	CC.2019-12-19 - 1.6
Point de l'ordre du jour	1.6
Objet	Acte notarié - Echange (Livange, rue Geespelt).

Le conseil communal,

Vu l'acte n° 34001 du 12 décembre 2019 établi par Me Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, relatif à un échange de place et places voirie sises à Livange, rue Geespelt, avec la Croix-Rouge Luxembourgeoise :

- A. Cession par la Commune à la Croix-Rouge Luxembourgeoise de l'immeuble inscrit au cadastre de la Commune de Roeser, section C de Livange comme suit :
 - Numéro 165/2260, « Rue Geespelt », place, contenant 92 centiares.
- B. Cession par la Croix-Rouge Luxembourgeoise à la Commune des immeubles inscrits au cadastre de la Commune de Roeser, section C de Livange comme suit :
 - Numéro 165/2261, « Rue Geespelt », place voirie, contenant 07 centiares ;
 - Numéro 165/2262, « Rue Geespelt », place voirie, contenant 26 centiares ;

Considérant que les immeubles échangés sont évalués à 625.- euros chacun ;

Considérant que comme ils sont de valeur égale, l'échange ci-dessus est effectué sans soulte ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 34001 du 12 décembre 2019 établi par Me Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, relatif à un échange de place et places voirie sises à Livange, rue Geespelt, avec la Croix-Rouge Luxembourgeoise.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 27 décembre 2019

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

